

## NOUS CONTACTER

Pour obtenir un renseignement commercial, une tarification sans engagement ou pour des informations sur votre dossier (adhésion, cotisations, prestations, ...), utilisez les numéros de téléphone directs :

- ❖ Service MJPM : 01 53 15 74 82
- ❖ Service Prestations : 01 53 15 74 84

## POUR CONSULTER VOS REMBOURSEMENTS

par Internet :  
[www.mutuelle-europe.com](http://www.mutuelle-europe.com)  
et cliquez sur « Espace adhérent »



### SIÈGE SOCIAL

Mutuelle Europe,  
44, Rue d'Amsterdam  
75009 PARIS  
Métros : St Lazare, Liège, Europe  
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h30

N° SIREN 784 394 488  
N° SIRET 784 394 488 000 18

Mutuelle à cotisations variables dans le respect des dispositions de l'Art. R.212-9 du Code de la Mutualité. Organisme à but non lucratif régi par le Livre II du Code de la Mutualité, inscrit au répertoire Sirène sous le N° 784 394 488 et soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09  
[www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)

imp. : Eclishop / © Photos - Fotolia

# MUTUELLE EUROPE



**Nos Conseillers mutualistes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et pour venir vous rencontrer.**

[www.mutuelle-europe.com/mjpm](http://www.mutuelle-europe.com/mjpm)

# MUTUELLE EUROPE

[www.mutuelle-europe.com](http://www.mutuelle-europe.com)



09/2017

**GARANTIES DOMPRO 2018**  
**PERSONNES A LEUR DOMICILE, EN FOYER**  
**LOGEMENT, RÉSIDENCES SENIORS...**

## GARANTIES 2018



### INFORMATION CONSOMMATEUR

La Mutuelle ne rembourse ni la participation forfaitaire de 1 euro, ni les dépassements hors parcours de soins, ni les franchises. Les % représentent la part de la Sécurité sociale et de la Mutuelle. Ils s'appliquent au Tarif de la Sécurité sociale et ne peuvent en aucun cas dépasser les frais réels. Une année civile s'entend du 1er janvier au 31 décembre.

La valeur « F.R. » désigne les frais réellement engagés.

En hospitalisation non conventionnée, les frais de séjour sont remboursés à 90% des F.R.

OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée. Dispositif remplaçant le CAS qui a pour but la poursuite de l'encadrement des dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins en secteur 2.

OPTAM-CO : déclinaison de l'OPTAM dédiée aux chirurgiens et obstétriciens

### CONDITIONS D'ADHÉSION

- ❖ Pas de délai d'attente,
- ❖ Pas de questionnaire médical,
- ❖ Pas de droits d'entrée,
- ❖ Les enfants peuvent rester bénéficiaires jusqu'au 31 décembre de l'année qui précède celle de leur 29<sup>e</sup> anniversaire, sans présentation du moindre justificatif.

HOSPITALISATION EN SECTEUR CONVENTIONNÉ	DOMPRO1	DOMPRO2
Frais de séjour	100 %	100 %
Acte de Spécialiste Actes en K (chirurgie, anesthésie, maternité, autres) avec OPTAM / OPTAM-CO	100 %	175 %
Acte de Spécialiste Actes en K (chirurgie, anesthésie, maternité, autres) sans OPTAM	100 %	150 %
Forfait journalier hospitalier, en %	100 %	100 %
Forfait journalier en médecine, chirurgie, convalescence, Nbre de jours par an	100 J	150 J
Forfait journalier en psychiatrie, Nbre de jours par an	30 J	35 J
Chambre individuelle, hors ambulatoire, Nbre de jours maxi	40 J	40 J
Chambre individuelle, hors ambulatoire, En Euros par jour	25 €	40 €
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds	FR	FR
Frais d'accompagnement d'un enfant ou d'un conjoint (max 40 jours par an)	20 €	20 €
Transport accepté	100 %	100 %
Transport refusé, forfait annuel	100 €	180 €

MALADIE	DOMPRO1	DOMPRO2
Analyses	100 %	100 %
Actes techniques médicaux avec OPTAM / OPTAM-CO	100 %	175 %
Actes techniques médicaux sans OPTAM	100 %	150 %
Consultations, Visites (spécialistes, généralistes avec majoration de nuit et jours fériés) avec OPTAM / OPTAM-CO	100 %	150 %
Consultations, Visites (spécialistes, généralistes avec majoration de nuit et jours fériés) sans OPTAM	100 %	125 %
Soins à l'étranger	100 %	100 %
Coût du certificat médical lié à la mesure de protection (tous les 5 ans)	150 €	150 €
Auxiliaires médicaux	100 %	130 %
Pédicure, médecines douces, en Euros par acte, dans la limite de 5 actes par an	20 €	23 €
Pharmacie à 65%, 30% ou 15%	100 %	100 %
Radiologie avec OPTAM ou sans OPTAM	100 %	100 %

DENTAIRE	DOMPRO1	DOMPRO2
Soins (SDE-END-AXI-TDS)	100 %	100 %
Prothèse dentaire accordée, en % (PAR-PAM-PFC-PFM-ICO-IMP-PDT-RPN)	150 %	275 %
Orthodontie acceptée, en % (TO-ORT)	150 %	300 %
Prothèses non remboursées, implantologie, parodontologie, forfait annuel en €	50 €	200 €

OPTIQUE	DOMPRO1	DOMPRO2
Optique : remboursé tous les 2 ans, sauf enfants de -18 ans et changement de dioptrie		
Les montants indiqués incluent le ticket modérateur également remboursé par la mutuelle.		
Monture	50 €	50 €
Verres simples, montant par verre	50 €	100 €
Verres complexes, montant par verre	75 €	120 €
Chirurgie de la myopie, en € par oeil et par an	-	140 €

PROTHÈSES	DOMPRO1	DOMPRO2
Appareillage, en %	100 %	175 %
Prothèse auditive, en %	100 %	100 %
Prothèse auditive, forfait annuel en Euros	100 €	325 €
Piles pour appareil auditif, remboursées par le régime obligatoire	100 %	100 %

CURES THERMALES	DOMPRO1	DOMPRO2
Acceptées par la Sécurité sociale, en % (un remboursement par an et par bénéficiaire)	100 %	100 %
Acceptées par la Sécurité sociale, forfait annuel en Euros (un remboursement par an et par bénéficiaire)	100 €	175 €

## CONTRATS NON RESPONSABLES

AIDE A DOMICILE	DOMPRO1	DOMPRO2
Ma Mutuelle Assistance, en partenariat avec Cogemut, Garantie assurée par Garantie Assistance S.A.	OUI	OUI

PRÉVENTION	DOMPRO1	DOMPRO2
L'une des vaccinations suivantes, en €, par an : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B (avant 14 ans), BCG (avant 6 ans) rubéole (adolescentes non vaccinées et les femmes non immunisées désirant un enfant), Haemophilus influenzae B, Infections pneumocoques (avant l'âge de 18 mois).	FR	FR
Vaccins refusés prescrits médicalement, forfait annuel en euros	80 €	125 €
Bilan nutritionnel, forfait annuel en Euros	80 €	80 €
Dentaire : détartrage, une fois par an	100 %	200 %
Forfait addiction (bilan dépendance, patch...), forfait annuel en Euros	80 €	80 €
Moyens de contraception féminins (anneau vaginal, stérilet, pilule non remboursée et tout autre moyen), forfait annuel	75 €	75 €
Ostéodensitométrie, pour les femmes, tous les 6 ans	100 %	125 €

TIERS PAYANT	DOMPRO1	DOMPRO2
Tiers-payant général et national, assuré par notre partenaire Viamedis	OUI	OUI

TARIF MENSUEL	DOMPRO 1	DOMPRO 2
De 0 à 39 ans	2018	2018
Adulte seul	49,45 €	65,92 €
Adulte seul + 1 enfant	79,11 €	105,47 €
Adulte seul + 2 enfants et +	108,76 €	145,02 €
Couple	98,87 €	131,84 €
Couple + 1 enfant	128,54 €	171,40 €
Couple + 2 enfants et +	158,21 €	210,94 €

TARIF MENSUEL	DOMPRO 1	DOMPRO 2
De 40 à 59 ans	2018	2018
Adulte seul	59,73 €	77,25 €
Adulte seul + 1 enfant	95,58 €	123,60 €
Adulte seul + 2 enfants et +	131,42 €	169,95 €
Couple	119,48 €	154,49 €
Couple + 1 enfant	155,32 €	200,85 €
Couple + 2 enfants et +	191,17 €	247,21 €

TARIF MENSUEL	DOMPRO 1	DOMPRO 2
À partir de 60 ANS	2018	2018
Adulte seul	80,34 €	98,87 €
Adulte seul + 1 enfant	128,54 €	158,21 €
Adulte seul + 2 enfants et +	176,74 €	217,53 €
Couple	160,68 €	197,76 €
Couple + 1 enfant	208,89 €	257,09 €
Couple + 2 enfants et +	257,09 €	316,42 €